



Résultats technico-économiques en grandes cultures biologiques de Midi Pyrénées - récolte 2011

Remerciements

Les chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées remercient les producteurs biologiques ayant accepté de recevoir les conseillers et de transmettre bénévolement leurs informations. Nous garantissons la confidentialité des données.

Ce travail a également pu se faire grâce à la participation des opérateurs économiques (AGRI BIO UNION, QUALISOL notamment) afin de finaliser et affiner certaines données : prix d'achats et de collecte...

Enfin, nous remercions également les financeurs sans lesquels le réseau de fermes suivies en grandes cultures biologiques n'aurait pas cette ampleur, à savoir le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et l'Etat (CASDAR).

AVANT PROPOS

Depuis 2003, les chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées réalisent des références en grandes cultures biologiques auprès d'un réseau étendu de fermes de la région. L'édition des références a progressivement évolué vers la mise en commun des moyens et l'harmonisation des données collectées. De 2007 à aujourd'hui, la synthèse des références grandes cultures biologiques a vu son nombre de cultures régulièrement augmenter : de 8 fiches cultures en 2007 à 15 fiches cultures pour la récolte 2011.

POURQUOI REALISER DES REFERENCES TECHNICO-ECONOMIQUES ?

- Apporter un repère aux exploitants sur leur situation (Atouts, Marges de progrès),
- Donner des repères pour les agriculteurs qui s'installent en agriculture biologique,
- Appuyer les conseillers techniques et les conseillers d'entreprises.
- Améliorer la connaissance des systèmes de production biologiques et des innovations techniques réalisées par les agriculteurs biologiques pour être des exemples concrets de pratiques agricoles sans produits chimiques de synthèse.

COMMENT AVONS-NOUS CALCULE LES CHARGES ET PRODUITS ?

Nous présentons la récolte 2011 car les prix ne sont finalisés qu'au cours du premier semestre 2012. Seules les cultures certifiées Agriculture Biologique sont collectées et traitées. Les parcelles en conversion ne sont pas collectées.

La collecte des données auprès des exploitants est réalisée de manière homogène par les conseillers référents en grandes cultures biologiques des Chambres d'agriculture départementales de Midi-Pyrénées. Les données sont ensuite centralisées et synthétisées par la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées.

A compter de 10 parcelles enquêtées, les fiches sont détaillées et analysées. En dessous de 10 parcelles la fiche culture reste simplifiée et descriptive.

Certaines productions n'ont que 1 à 5 parcelles et/ou moins de 40 ha enquêtés. Ces productions sont synthétisées sous un seul document sous forme de tableau, nommé « petites productions ».

Tous ces documents sont disponibles sur les sites des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées.

Calcul des produits :

Les prix payés aux producteurs sont plus ou moins variables en fonction de la culture, du stockage ou non, de la vente directe ou non. Certaines situations ont été écartées en particulier celles de la vente directe avec transformation (huile, farine, etc...) car entraînant des variations importantes des moyennes. Le prix est net, avec les éventuelles réfections déduites. Ils sont issus des acomptes et divers compléments de prix ou des factures des opérateurs économiques.

Les produits bruts des cultures (Prix x Rendement) ont été calculés en fonction du prix payé au producteur par les collecteurs ou opérateurs sans tenir compte des aides PAC couplées ni des DPU qui sont propres à chaque exploitation, ni des mesures agro-environnementales éventuelles (MAE aides à la conversion, mesure rotationnelle ou autres). Le rendement aux normes est retenu. Il est ajouté les divers stocks (semences de ferme, auto-consommation, vente aux éleveurs).

Calcul des charges :

Les charges opérationnelles (semences, fertilisation, produits de traitement, irrigation, engrais verts) ont été calculées avec les coûts réellement supportés par les agriculteurs.

Pour les semences fermières, la base du calcul pour les charges de semences est issue du prix de vente de l'année précédente. Si la semence est triée, le coût est majoré de 20%.

Le coût de l'irrigation tient compte seulement de la fourniture en eau. Il ne tient ni compte du coût de pompage, ni du coût du matériel d'irrigation (charges de structure).

Les charges spécifiques comprennent les charges de désherbage mécanique et de récolte (souvent plus élevées en AB).

Les charges de désherbage mécanique sont difficiles à évaluer par les agriculteurs, ainsi des valeurs par défaut ont été appliquées si la donnée était manquante. Ces valeurs par défaut ont été estimées à dire d'experts en fonction des moyennes obtenues les années passées (comprenant l'amortissement du matériel, l'entretien, les réparations, le carburant) et des coûts facturés par les entreprises.

Les frais de récolte ont été calculés en fonction du type de matériel utilisé par l'exploitant avec son propre matériel ou des frais de récolte facturés (CUMA ou entreprise). Le calcul des frais de récolte prend en compte l'amortissement sur la base de la valeur du matériel, l'entretien et les réparations, l'assurance, le carburant en fonction du nombre d'hectares récoltés.

Les marges :

Les fiches présentent une marge brute sans aide et une marge spécifique sans aide.

La marge brute est calculée en déduisant les charges opérationnelles du produit brut.

Les coûts de transport et d'assurance ne sont pas intégrés dans le calcul de la marge brute. Les moyennes de ces coûts sont apportées à titre indicatif.

Les marges des producteurs stockeurs ont été différenciées des marges des producteurs livreurs à la collecte.

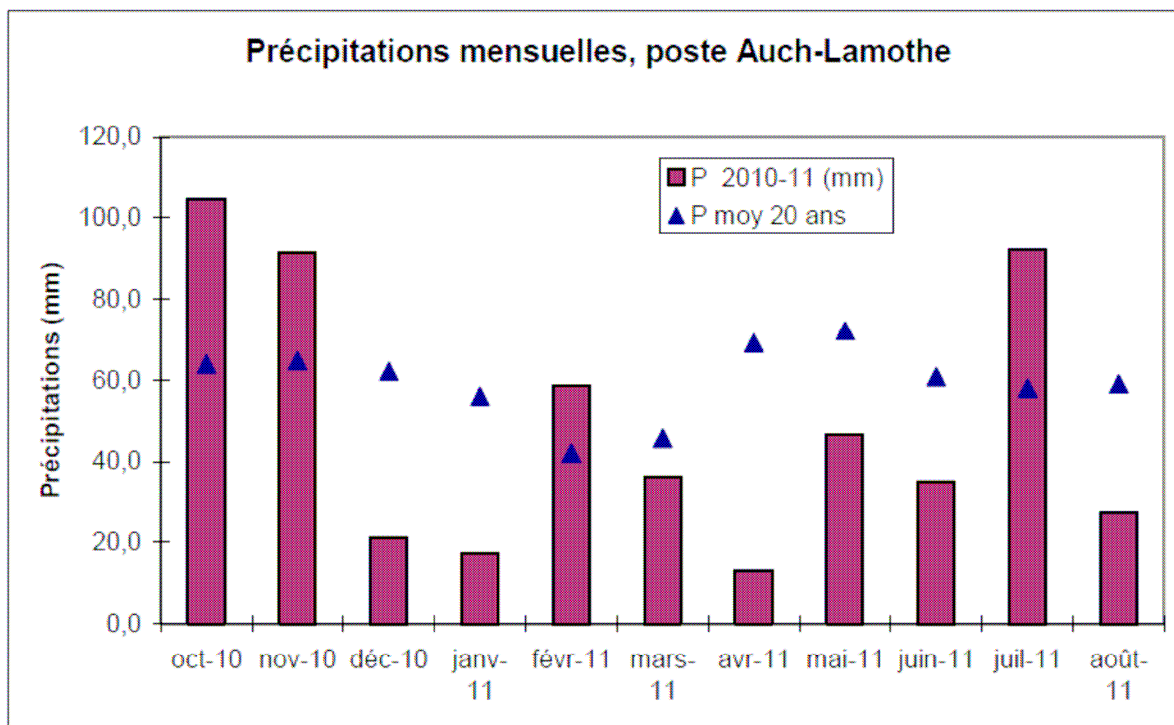
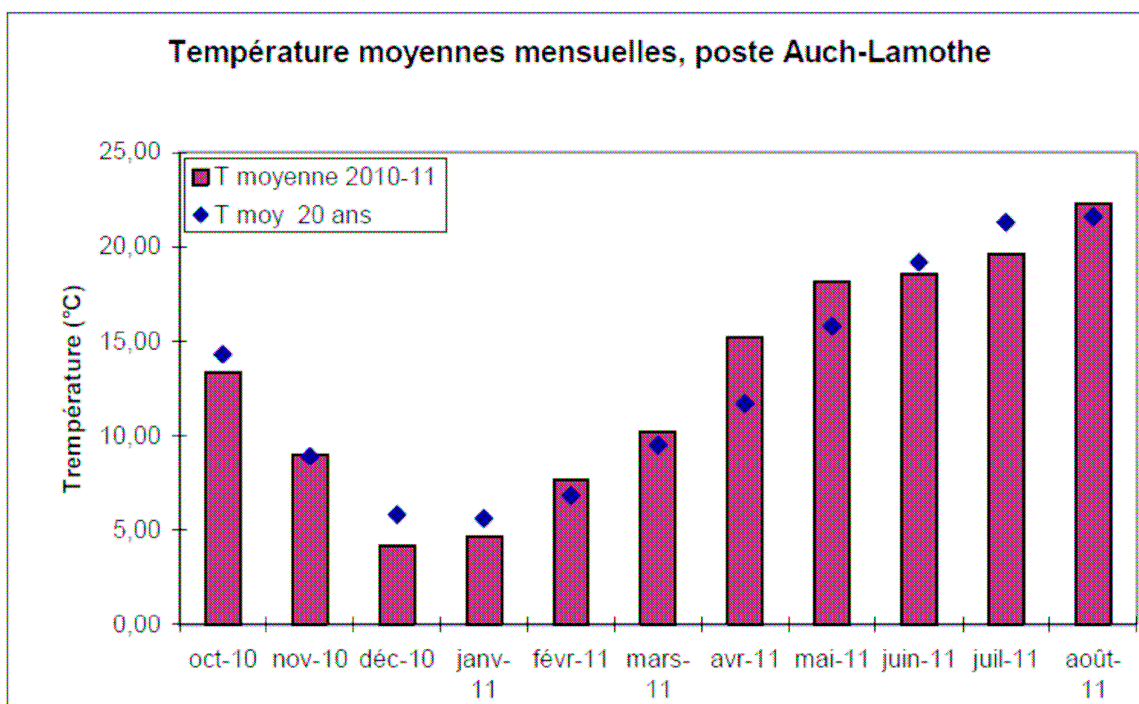
Les charges de stockage sont essentiellement des charges de structure et n'entrent normalement pas dans la marge brute. Pour plus de réalisme, nous avons cependant estimé un coût moyen de stockage à 7€/T/mois pour tous les exploitants afin de « lisser » les différents modes de triage et stockage.

Le temps de travail lié aux cultures :

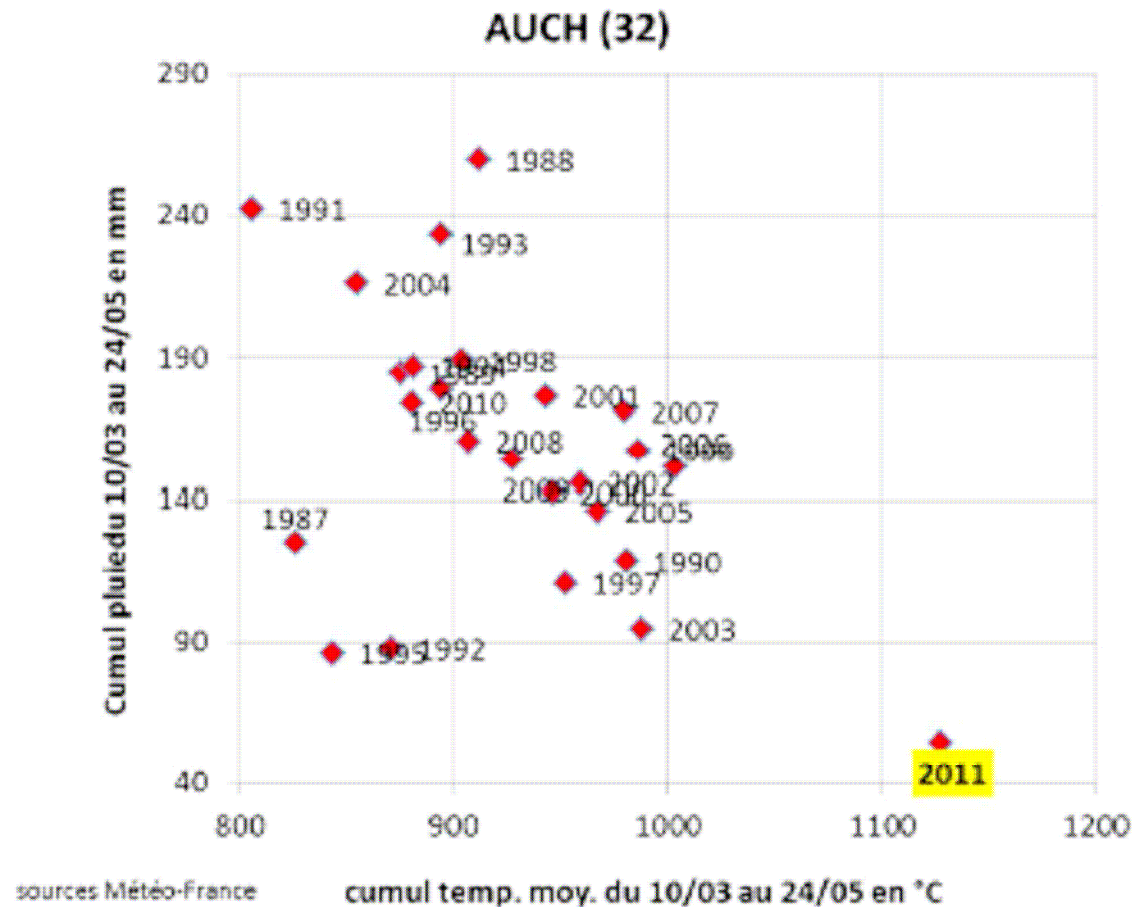
Pour calculer le temps de travail, nous avons additionné les différentes interventions mécaniques ou manuelles dans les parcelles en fonction des indications données par l'exploitant. Attention, ces temps ne comprennent ni la préparation du matériel, ni les trajets jusqu'à la parcelle, ni le suivi culture ...

CONDITIONS CLIMATIQUES

Climatologie de la campagne 2011 2012 : Données issues du poste d'AUCH LAMOTHE.



Cumul des pluies et cumul des températures moyennes printanières à Auch sur 25 ans.



L'année climatique de la campagne agricole 2010-2011 se caractérise par des écarts notables vis à vis des moyennes sur 20 ans :

- Pour les températures, l'hiver a été froid, le printemps chaud et le début de l'été peu caniculaire ; autant de conditions pouvant paraître favorables aux végétaux hivernaux.
Il s'agit de l'année la plus chaude des 25 dernières années en matière de sommes de températures !
- Mais pour la pluviométrie, après un automne humide, la faiblesse des pluies sauf en février et en juillet s'est poursuivie jusqu'en août 2011, soumettent les plantes à des contraintes et des stress pénalisant leur développement (semis hivernaux délicats-faible minéralisation-déficit hydrique printanier et estival)..
Il s'agit du printemps le plus sec de ces 25 dernières années !

D'un point de vue agronomique, les conséquences de ces anomalies hydriques ont été lourdes de conséquences :

- retard de semis, faible tallage, ou développement végétatif limité au printemps, faible fertilité des épis ou avortement des protéagineux, fort développement des ravageurs (pucerons sur pois) pour les cultures hivernales.
- pour les cultures d'été, sur des sols aux réserves limitées, et malgré des semis précoces et des pluies en juillet, la sécheresse estivale a fortement amputé le potentiel des cultures.

PRESENTATION DE L'ECHANTILLON ETUDIE

PRESENTATION DES PARCELLES

Nombre d'exploitations agricoles et surface totale par département :

Département	Nombre d'exploitations agricoles	Surface(ha)
Gers	50	4285
Haute-Garonne	4	346
Tarn	5	242
Hautes-Pyrénées	3	146
Ariège	2	80
Tarn-et-Garonne	2	26
Lot	3	5

Le département le mieux représentés est le Gers. Tous les départements de Midi-Pyrénées ayant des grandes cultures de vente ont des références en AB.

Nombre de parcelles	319
Surface (ha)	4650
Nombre de cultures	25

319 parcelles ont été référencées cette année, soit 4650 ha. D'après les chiffres de l'Agence Bio (2011), près de 33000 ha sont répertoriés en grandes cultures biologiques ou en conversion dans la région. Ces parcelles enquêtées représentent 14 % de la surface en grandes cultures biologiques de la région.

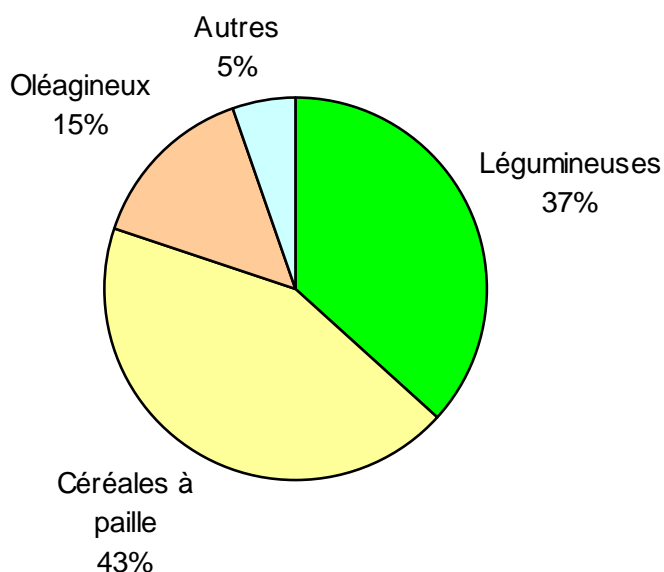
Parmi les 25 cultures référencées, 8 ont fait l'objet d'une analyse et d'une fiche détaillée. 7 autres sont des fiches simplifiées. 10 sont synthétisées dans un tableau « petites productions ».

ASSOLEMENT

Les cultures produites sur l'ensemble des parcelles référencées en 2011 sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Les légumineuses représentent 36,7% de la surface totale dont 53,2% de soja (37,8% de soja irrigué et 15,3% de soja sec).

Cultures	Surface (ha)	% surface totale	% surface légumineuses
soja irr	713,2	13,2%	37,8%
févéroles	330,4	6,1%	17,5%
soja sec	288,8	5,3%	15,3%
lentilles	257,1	4,7%	13,6%
luzerne	158,0	2,9%	8,4%
pois chiche	71,8	1,3%	3,8%
trèfle	41,6	0,8%	2,2%
pois hiver	18,0	0,3%	1,0%
lupin	6,0	0,1%	0,3%
blé	1357,9	25,1%	
triticale	497,9	9,2%	
orge hiver	205,9	3,8%	
petit épeautre	67,4	1,2%	
grand épeautre	41,5	0,8%	
avoire hiver	23,0	0,4%	
blé dur	20,0	0,4%	
tournesol	691,8	12,8%	
lin	57,5	1,1%	
colza	5,7	0,1%	
maïs irr	114,2	2,1%	
sorgho	58,4	1,1%	
maïs sec	46,0	0,8%	
maïs pop corn	39,3	0,7%	
chanvre	10,5	0,2%	
sarrasin	8,5	0,2%	
Total	5130,3		



Légumineuses (en ha)	1884,9
Céréales à paille (en ha)	2213,5
Oléagineux (en ha)	755,0
Autres (en ha)	276,9

SYNTHESE SUR L'ENSEMBLE DES CULTURES

Cultures	Nombre de parcelles	Rendement moyen (q/ha)	Prix de vente moyen (€/q)	Charge s opérationnelles (€/ha)	Marge brute moyenne (€/ha)	Temps moyen (h/ha)
blé	78	32,1	39	361	842	4,1
tournesol	36	20,4	49	134	881	5,4
triticale	26	33	30	194	807	4,1
soja sec	25	24	58	138	1260	6,4
soja irr	23	29	62	215	1602	13,6
févéroles	23	11,3	34	67	284	3,7
lentilles	17	7,3	141	147	783	3,3
orge hiver	14	30	29	176	578	4
petit épeautre	10	21,7	58	229	993	4,8
pois chiche	8	10,3	79	112	689	5,4
lin	7	10,6	99	223	838	4,5
sorgho	6	44,9	29	295	996	8,9
luzerne 2 et 3 A	5	54,7	17		889	
avoine hiver	5	36	27	170	909	
chanvre	5	60	12	200	520	
luzerne 1A	4	57,6	15		720	
grand épeautre	4	26	33	194	684	
maïs irr	4	81,3	33	478	2176	
maïs sec	4	60,1	31	448	1485	
trèfle	3	68	6	53	406	
maïs pop corn	3	41	113	703	4199	
sarrasin	3	11	67	57	673	
blé dur	2	13	37	140	327	
colza	2	19	30	307	249	
pois hiver	1	5	35	62	113	
lupin	1	17	33	150	388	

VOS CONTACTS DEPARTEMENTAUX

▪ **Eric ROSSIGNOL** - 05 61 60 15 30
eric.rossignol@ariede.chambagri.fr
 Chambre d'Agriculture 09

▪ **Olivia CHEVALET** - 05 61 10 43 12
olivia.chevalet@agriculture31.com
 Chambre d'Agriculture 31

▪ **Grégoire MAS** – 05 65 23 22 21
g.mas@lotchambagri.fr
 Chambre d'Agriculture 46

▪ **Yves FERRIE** – 06 84 92 71 64
y.ferrie@tarn.chambagri.fr
 Chambre d'agriculture 81

▪ **Stéphane DOUMAYZEL** - 05 65 73 77 13
stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr
 Chambre d'Agriculture 12

▪ **Jean ARINO** - 05 62 61 77 28
ca32@gers.chambagri.fr
 Chambre d'Agriculture 32

▪ **Lise BILLY** - 05 62 34 66 74
l.billy@hautes-pyrenees.chambagri.fr
 Chambre d'agriculture 65

▪ **Sophie TUYERES** - 05 63 63 30 25
sophie.tuyeres@tarn-et-garonne.chambagri.fr
 Chambre d'Agriculture 82